

## Communiqué de presse

Berne, le 6 juillet 2022

### **La révision de l'ordonnance sur la promotion de l'énergie est une étape intermédiaire importante**

**Berne. La révision prévue de l'ordonnance sur la promotion de l'énergie crée une sécurité de financement pour le développement des énergies renouvelables. L'aeesuisse soutient l'initiative parlementaire Girod et la révision correspondante des ordonnances en tant que solution transitoire. Pour garantir une promotion durable, l'aeesuisse s'engage en faveur d'une prime de marché flottant pour les grandes installations de production d'énergies renouvelables indigènes.**

La réalisation de nouvelles unités de productions avec de grandes quantités d'énergies renouvelables est indispensable à la mise en œuvre de la stratégie énergétique et climatique de la Confédération. Cela apporte la garantie de la sécurité de l'approvisionnement. L'urgente augmentation de production nécessaire nécessite des améliorations significatives des conditions-cadres à plusieurs niveaux. L'adaptation de la loi sur l'énergie, consécutive à l'initiative parlementaire Girod et grâce aux présentes ordonnances, doivent notamment permettre de continuer à garantir le financement du développement des énergies renouvelables après l'expiration du système de rétribution du courant injecté (RPC).

La situation actuelle montre le risque que représente une trop grande dépendance aux importations pour la sécurité d'approvisionnement. La capacité d'exportation des pays voisins de la Suisse ne peut pas être considérée comme acquise en soi, car ils doivent de leur côté restructurer leur parc de production d'électricité et remplacer d'énormes quantités de capacités de centrales conventionnelles. A cela s'ajoute le fait que l'absence d'accord sur l'électricité avec l'union européenne a aussi des répercussions négatives sur la capacité d'importation de la Suisse et sur la sécurité de son réseau d'approvisionnement. La situation de crise s'accroît rapidement. La guerre en Ukraine aggrave encore plus la situation en créant des risques supplémentaires d'approvisionnement dramatiques, notamment dans le domaine du gaz.

"Dans ce contexte, notre engagement en faveur de la création de conditions-cadres permettant et favorisant un développement ciblé des énergies renouvelables est plus urgent que jamais", déclare Stefan Batzli, directeur de l'association économique faîtière aeesuisse. C'est pourquoi l'aeesuisse soutient la garantie du financement nécessaire au développement des énergies renouvelables prévue dans le cadre des révisions des ordonnances. "La garantie de la sécurité des investissements dans les énergies renouvelables, toutes technologies confondues, pour les années à venir est essentielle pour que l'extension nécessaire de toute urgence puisse effectivement être réalisée et que la sécurité d'approvisionnement soit assurée", explique M. Batzli.

En conséquence, l'aeesuisse soutient l'initiative parlementaire Girod et la révision des ordonnances qui en découle en tant que solution transitoire. En tant que solution durable, aeesuisse s'engage, comme on le sait, en faveur d'une prime de marché flottant pour les grandes installations en ce qui concerne le modèle de financement.

**[Plus d'informations](#)**



Dachorganisation der Wirtschaft für  
erneuerbare Energien und Energieeffizienz

Stefan Batzli, directeur de l'aeesuisse | 079 420 46 66

Simon Dalhäuser, responsable de la communication de l'aeesuisse | 079 772 06 56

*L'aeesuisse est l'organisation faitière de l'économie pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elle représente les intérêts de 35 associations de branche et donc d'environ 35'000 entreprises en Suisse. Dans ce sens, aeesuisse s'engage auprès de l'administration, de la politique et de la société pour une politique énergétique et climatique progressiste et durable.*